

# L'ACILOT

**Abonnement :**

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

**JOURNAL HEBDOMADAIRE**

**ON TRAITE A FORFAIT.**

**Annonces :**

par lignes, 20 centimes — Judiciaires, 2 francs  
Réclames, 1 franc.

**LE NOUVEL ABATTOIR.**

Les bâtiments que tous les Nivellois connaissent sous le nom de *Boucherie* vont disparaître. La chose est cette fois décidée pour de bon et le crédit voté. Depuis longtemps, on réclamait le déplacement de l'abattoir qui répand, principalement pendant les fortes chaleurs, une odeur nauséabonde dans tout un quartier situé au centre même de la ville. D'un autre côté, notre abattoir n'était plus en rapport avec le nombre de nos bouchers ni avec la consommation de viande qui suit une marche toujours croissante. Les étables, devenues trop petites, ne peuvent plus renfermer le bétail destiné à être abattu; enfin tout le quartier est infesté par les rats, ces inévitables hôtes de nos abattoirs.

La démolition des bâtiments actuels présente cet autre avantage de fournir, presque sur la Grand'Place, un emplacement magnifique pour la nouvelle salle des fêtes dont la construction est également décidée.

Où s'élèvera le nouvel abattoir? Telle est la question que chacun se pose en ce moment.

Le *Courrier*, dans son dernier numéro, annonce qu'on est fixé sur le choix du terrain. Nous ne savons jusqu'à quel point son information est fondée et si nous nous occupons après lui de cette question, nous ne voulons nullement l'envisager au même point de vue.

Écoutons d'abord les bouchers, qui sont biens les principaux intéressés: autant de têtes, autant d'avis; chacun voudrait que l'abattoir fût à sa porte et quel que soit l'emplacement choisi, on arrivera difficilement à satisfaire la majorité des bouchers.

Au point de vue de l'hygiène, quel emplacement doit-on choisir?

D'abord celui qui est le plus éloigné des agglomérations bâties. Tout le quartier situé entre les deux gares doit, nous semble-t-il, être exclu; car c'est de ce côté que la ville est destinée à s'étendre et y placer l'abattoir, (quelque isolé que soit aujourd'hui le terrain choisi) c'est s'exposer à devoir le déplacer encore dans un avenir plus ou moins éloigné.

Quelques uns prétendent qu'il faut le placer au bord d'une rivière. Admettons que cette nécessité s'impose: il faut alors que la rivière ait un courant assez rapide pour emporter les détritons de l'abattoir. Bâti ce dernier en amont de la Thines, c'est donc faire traverser toute la ville à ces détritons et aux odeurs qu'ils répandent. Pour cette raison encore tout le quartier Est de la ville ne peut convenir, tandis que l'extrémité du faubourg de Soignies présente à ce point de vue de grands avantages.

Mais la nécessité du voisinage d'un cours d'eau n'est rien moins que prouvée. Notre distribution d'eau permettra de fournir en grande quantité l'eau nécessaire, et tous les déchets seront, croyons-nous, soigneusement recueillis dans des citernes pour former un excellent engrais. En élevant l'abattoir au pied des campagnes où l'on pourra déverser cet engrais, nous ne verrons pas les véhicules qui en sont chargés traverser les principales rues de notre ville. Et puis cette rivière que l'on réclame, mais elle servira de chemin aux nombreux rats qui ne manqueront pas de s'installer dans le nouvel abattoir et qui de là feront invasion en ville!

Enfin ne serait-il pas bon de donner un peu

de vie au faubourg de Soignies, jusqu'à ce jour si déshérité? Nous voulons bien qu'il est déjà très malsain par lui-même; mais si l'on prend les précautions nécessaires, (et on les prendra, n'est-ce pas?) le nouvel abattoir peut ne pas devenir pour le quartier une nouvelle cause d'insalubrité.

La question de l'emplacement est fort discutée: chacun trouve des avantages ou des inconvénients aux diverses combinaisons que quelques uns préconisent. Nous avons cru ne pas devoir rester muets sur cette question et nous croyons que l'opinion que nous venons d'émettre est celle du grand nombre.

Peut-être l'emplacement définitif est-il déjà choisi par ceux qui sont appelés à prendre une décision; quel qu'il soit, nous aimons à croire que nos administrateurs n'auront été guidés, dans cette affaire, que par le souci de l'intérêt général. CLIPOTIA.

**LA DODAINE.**

(Imité de la *Garonne*, de Nadaud).

Si la Dodaine avait voulu,

Lenturlu,

Quand elle sortit de sa source,  
Diriger autrement sa course  
Et vers ~~Petit-Rueux~~ s'épancher,  
Qui donc en eût pu l'empêcher?  
Sans avoir à franchir de plaine,

Si la Dodaine avait voulu,

Lenturlu,

Elle aurait dépassé *Grand'peine*!

Si la Dodaine avait voulu,

Lenturlu,

Longeant la ruelle *Poulée*,  
La Thine une fois traversée,  
Elle enjambait la station,  
Noyait le vieux *Sotriamont*

Et la marche de ses conqêtes,

Si la Dodaine avait voulu,

Lenturlu,

Submergerait *Saint Pierre à Broquettes*.

Si la Dodaine avait voulu,

Lenturlu,

Le *Sablon*, *Ploche*, la *Tourette*,  
Et la ruelle *Samielte*,  
*Bereau*, *Godron*, le *Clipotia*,  
Elle aurait vu tous ces lieux là;

Puis, poursuivant droit devant elle,

Si la Dodaine avait voulu,

Lenturlu,

Elle aurait gagné *l'Ardenette*!

Si la Dodaine avait voulu,

Lenturlu,

C'était pour elle mince affaire  
Que d'arroser le cimetière,  
*Rognon*, le *hameau de July*,  
*Malgré Madame*, *Coparty*,  
Et, comme il faut que tout finisse,

Si la Dodaine avait voulu,

Lenturlu,

Elle allait mourir à *Clarisse*.

La Dodaine n'a pas voulu,

Lenturlu,

Faire une course si lointaine,  
Et bornant son petit domaine  
A la ville qu'elle aime tant,  
Dont chaque fils est son enfant,  
Dans sa tendresse maternelle,

La Dodaine n'a pas voulu,

Lenturlu,

Que le *Merson* fût autre qu'elle!

GAMIN.

**Nos Sociétés.**

Bien des Nivellois, paraissant et croyant

vivre de la vie nivelloise, ne soupçonnent pas le nombre considérable de sociétés qui existent dans notre petite ville: sociétés bourgeoises, sociétés ouvrières, sociétés de musique, de secours, d'agrément (d'agrément surtout); dont nous publions aujourd'hui la liste interminable — et incomplète encore.

Une demi douzaine d'amateurs du jeu de piquet se rencontrent-ils quelques semaines de suite au même estaminet? Ils se constituent en société; ils nomment un président, un trésorier, voire même un secrétaire et, quand le nombre des adhérents le permet, toute une commission. Un règlement est élaboré, qui rend la partie de piquet obligatoire à certains jours et à certaines heures, qui prévoit des amendes et qui détermine l'emploi des fonds. Est-il nécessaire d'ajouter que ces fonds sont presque toujours destinés à payer les frais d'un repas ou d'un voyage annuel?

On encadre le règlement qu'un dessinateur complaisant a soigneusement calligraphié et entouré d'un majestueux portique. Ce document, revêtu des signatures autographes des membres de la commission, décore le local, où il occupe la place d'honneur.

Et il en est de même des autres sociétés: à part les associations politiques et les corps de musique, c'est la camaraderie qui les forme presque toutes et c'est ce qui les rend intéressantes et viables.

Pourquoi nos sociétés de tir à l'arc, par exemple, s'en vont elles à vau l'eau? Parce que la politique, cette brouilleuse de cartes, est venue s'en mêler: de deux sociétés fortes et prospères, on en a fait quatre... rachitiques et condamnées à mourir bientôt ou à végéter misérablement. Chose curieuse! Dans notre bourgeoisie où généralement les opinions politiques sont de part et d'autre modérées, on n'est plus aujourd'hui divisé en deux partis luttant pour des idées et pour des idées seules, mais en deux camps qui se combattent partout et toujours et qui sont, non plus adversaires politiques, mais ennemis personnels.

Pour trinquer ensemble, pour tirer une flèche ensemble, pour s'entretenir de la pluie et du beau temps, il faut avoir aujourd'hui les mêmes opinions politiques: c'est ridicule et c'est triste.

Les sociétés financières ne sont pas les moins intéressantes: elles se composent de commerçants, d'employés et d'ouvriers qui, au moyen de cotisations mensuelles, forment un capital commun, achètent des titres, spéculent même parfois et réunissent leurs forces... et leurs fonds pour monter à l'assaut de la fortune.

Les mariés y sont en majorité: « C'est tout naturel, » me direz-vous: « le ménage coûte gros, les charges s'accroissent ou vont s'accroître, et il faut bien, alors, chercher à économiser un peu et à se ménager une poire pour la soif. » — Sans doute, sans doute, je partage votre avis; mais je connais de près quelques uns de ces financiers et voulez-vous que je vous dise ce que j'en pense? Eh bien! ces messieurs sont pour la plupart enchantés de se retrouver, le premier lundi ou le dernier samedi du mois et de passer une soirée « ent... garçons, » sous prétexte de verser la mise mensuelle que, d'après le règlement, chaque

membre est obligé de venir payer personnellement au local à date et à heure fixes. Et voilà ce qui leur a fait pousser si promptement la bosse de l'économie!

Il y aurait encore bien des choses à dire au sujet de nos sociétés; ce sera pour une autre fois.

La liste que nous avons promise à l'un de nos correspondants dans notre numéro du 23 septembre dernier n'a pas été facile à confectionner. On a dû se livrer à une véritable enquête qui explique le retard apporté à l'exécution de notre promesse.

On remarquera que cette liste est dressée dans l'ordre alphabétique: le travail y a gagné en simplicité... et en pittoresque.

STOISY.

1. *L'Alliance Nivelloise*, président M. R. Berteau.
2. *Les Amis de la Concorde*, (fanfares) prés. d'hon. M. Jules de Burllet — prés. M. Emile Goes.
3. *Les Amis réunis* (tir à l'arc), prés. M. Elisée Van Halen.
4. *Les Amis réunis* (jeu de cartes), prés. M. Placet.
5. *Les Amis réunis* (jeu de quilles), prés. M. J. B<sup>e</sup>. Even.
6. *Association conservatrice*, prés. M. le baron Snoy.
7. *Association libérale cantonale*, prés. M. J. Dubois.
8. *Association libérale locale*, prés. M. Frédéric Mathieu.
9. *Association médicale des cantons de Nivelles et de Genappe*, prés. M. F. Dupuis.
10. *La Carabine d'or*, prés. M. Henri Dusépulchre.
11. *Le Casino*, (pas de président) secrétaire: M. Louis Sibille.
12. *Cercle catholique*, prés. M. Carly.
13. *Cercle des Abonnés*, prés. M. Aimé Grade.
14. *Cercle des Bohèmes*, (en liquidation) prés. M. Léon Bonnet.
15. *Cercle des Bouchers*, prés. M. Marchand.
16. *Cercle du S<sup>r</sup> Rosaire*, prés. M. l'abbé Pirard.
17. *Cercle des extra muros*, (en liquidation) prés. M. Emile Dufonteny.
18. *Cercle des XXX*, prés. M. Elisée Van Halen.
19. *Cercle Musicale*, prés. M. Joseph Dubois.
20. *Cercle Saint Jean*, prés. M. Emile Gilbert.
21. *Cercle sans nom*, prés. M. Romain Sibille.
22. *Cercle symphonique*, prés. M. Octave Dusausoy.
23. *Club des barquettes*, prés. d'hon. M. Joseph Hautain — prés. M. Jules Vandendries.
24. *Club Gasteropodiconus*, prés. M. Alphonse Wilputte.

25. *Club Panse*, prés. M. Emile Roulet.
26. *Club Universitaire*, prés. M. Fernand Rousseau.
27. *Comité antiesclavagiste*, prés. d'hon. M. Edmond Fievet — prés. M. le baron Thierry Snoy d'Oppeurs.
28. *Le Dévouement*, prés. M. Charles Gilain.
29. *Les Douze frères*, prés. M. Louis Nonnon.
30. *Le fer d'or*, prés. M. Joseph Ladrière.
31. *La Financière*, prés. M. Grégoire. Gossieau.
32. *La Flèche d'or*, prés. M. René Capite.
33. *La Franche Amitié*, prés. M. Albert Gibert.
34. *La Fraternité*, prés. M. Henri Laurent.
35. *La Gavotte*, prés. d'hon. M. Georges Willame — prés. M. Albert Toussaint.
36. *La Gavotte Stéphanie*, prés. M. Emile Deschamps.
37. *La Gléne*, prés. M. Jules Vandendries.
38. *Half en L'Halvo Club*, prés. M. Firmin Botte.
39. *L'Harmonie*, prés. d'hon. M. François Dupuis — prés. M. Léopold Glibert.
40. *La Jeune garde catholique*, prés. M. Emile de Lalleu.
41. *La Jeune garde dramatique*, prés. M. Clément Gilson.
42. *La Jeune garde libérale*, prés. M. Georges Dubois.
43. *Le masque vert*, prés. M. Théodore Minne.
44. *La musique religieuse*, prés. M. l'abbé Rayée.
45. *Les Neutrods ardennais*, prés. M. Henri Durieux.
46. *La Nivelloise*, prés. M. Fernand Parmentier.
47. *L'Onto-Club*, prés. M. Jules Jurion.
48. *Le Pigeon d'or*, prés. M. Joseph Baudet.
49. *Les Pinsonnistes*, prés. M. Payen.
50. *Le Progrès*, prés. M. Victor Hocq.
51. *Le Royal pipe-club*, prés. M. Victor Lannoy.
52. *Le Royal Vogelpick*, prés. M. Auguste Chauforeau.
53. *Société Archéologique*, prés. M. le docteur François Lebon.
54. » *colombophile du mont Saint-Roch*, prés. M. Désiré Havaux.
55. » *coopérative*, prés. M. Lahau.
56. » *coopérative des employés du chemin de fer*, prés. M. Bertrand.
57. » *de courses*, prés. Léon Gheude.
58. » *de danse*, prés. M. Emile Depriez.
59. *Société des ex sous-officiers de l'armée*, prés. M. Parlongue.
60. » *financière du cheval blanc*, prés. M. J. Harcq.
61. » *La fortune*, prés. M. Eugène Rousseau.
62. » *La Nivelloise*, prés. M. A. Semal.
63. » *L'Economie financière*, prés. M. A. Godeau.
64. » *L'Espérance*, prés. M. N. Bary.

65. *Société financière L'Union financière*, prés. M. A. Harcq.
66. » *pour l'introduction, la propagation et la vulgarisation du « Volapuck » dans les populations*, prés. M. Fernand Rousseau.
67. » *S<sup>o</sup> Barbe*, prés. M. Paul Hemberg.
68. » *S<sup>o</sup> Gertrude*, prés. M. Guignardé.
69. » *S<sup>o</sup> Michel*, prés. M. François Glautier.
70. » *S<sup>o</sup> Sébastien*, prés. M. Eugène Taminiau.
71. » *S<sup>o</sup> Barthélémy*, prés. M. J. B<sup>o</sup> Leurquin.
72. » *des pêcheurs*, prés. M. Riga.
73. *Le Student Club*, prés. M. Fernand Denayer.
74. *La Terreur*, prés. M. Philippe Danis.
75. *Les Travailleurs réunis*, prés. M. Albert Deppe.
76. *L'Union*, (plus connue sous le nom de « Trou » pas de président, véritable république.)
77. *L'Union fait la force*, prés. M. Jules Larsille.
78. *Les Vingt Quilliers*, prés. M. Adolphe Taminiau.

## A DROITE ET A GAUCHE.

**Nous rappelons** à nos lecteurs que ce soir à 6 heures la société de gymnastique et d'armes *la Nivelloise* donne à la Cave du chapitre une fête dont nous avons publié dimanche le programme. Le bal qui suivra cette fête promet d'être très brillant.

**Deux oraisons** funèbres entepdues à Nivelles.

La première: on venait d'enterrer un homme estimé de tous; deux discours avaient été prononcés sur sa tombe, lorsque un ouvrier nivellois s'avança à son tour et murmura à mi-voix, en étendant la main vers la fosse: « Boun homme in li-même, bounne conversation; adieu! »

La deuxième: On enterrait un brave coutelier de notre ville, quand un de nos garçons bouchers s'approcha de la fosse et s'écria, les quatre doigts de la main droite écartés dans un geste tragique: « Châles, vous qu'a tant r' passé mes coutias, adieu! »

**En séance** du 19 de ce mois, le conseil communal a nommé M. Octave Dusausoy Directeur de l'Académie de musique, en remplacement de M. Aerts, décédé.

Nous avons dit, dans notre dernier numéro, pourquoi nous nous attendions, comme la plupart de nos concitoyens, à la nomination de M. Victor Declercq.

Le conseil a également nommé M. Achille Lejeune professeur de violon à la même Académie.

## POU WÉR DÉ CHOUSE

Savez bi qu' c' astou n'helle baraque, éié n'toute belle même, el cienne qu'a v'nû d'sus l'place Saint Paul là in affaire dé twés semaines? Etou, i n'aront ni ieu à s'plainde dé Nivelles allez cêlâl! On dit quéd'fwé qu' les liards sont râles éié qu'i fait nwrênt d'ins l'boîsse des dgins: djé n'vwé ni ça, mi! Bi, despus l't à l'heure deux mwés, c'est toudi concerts éié toudi bals éié toudi baraques: est-c' qué dj'ai minti éié c' qu'on sarou bi m' lommer in année qu'il a pu ieu d'fiesses dé tout' sourtes que c' n'année ci?

Tant mieux savez, quéd'fwé qu'vos cwérf; paç' qué mi, dj'aime bi tous ces p'tits dallatches là éié in tout f'sant chennance dé r', dj'indam'rou co pu råde el part du vigin qué d'li d'ner l'mienne, ainsi qu'on sarou quéd'fwé bi trompé, ndo?

l'faut tout dire étou: el baraque qué d'parlou là, c'astou n'saquet d'curieux éié (ça pinsa à iousse) i n'follou ni avvé twés gros sou à s'poché pou n'ni l'daller vir: avez sté, vous? mi dj'ai sté ça sans r'poches éié d' m'ai fin bi n'amposé.

Mais là n'drol d'affaire qu'il a ieu d'ins l'ville avé c' baraque là! Comment? n'avez ni seu ça vous? Bi c'a sté in rémôs d' tous les diâbes au rapport qué d'aucuns viinnent les marionnettes d'en tèle grandeur éié qu' les autes, iusses, i volinnent prêntinde qu'elles astinent bramint pu grandes ou bramint pu p'tites chaque d'après leu n'idée.

Ça même esté du spais intré Monsieur éié Madame Babusiaux éié i n'a l'nu qu'à in filé qu' les affaires en'tournonch' à miel.

Pourtant, sans déméprigi qu' qu' c' fût, dé garantis qui n'a ni d' deux mainatches à l'ville qu' s'intindont méieux qu' ces deux dgins là. Éié si vo n'vwé ni, d'mandez à qui c' qué vo v'lez, on vo dira si dj'ai minti.

D'ailleurs, n'vwei ni-t-on bi? Là vingt ans qu'i sont mariés (même qué s'papa à li f'sou d'ins les draps éié qu'ielle, c'astou l'fite du grand boutique dé porcelaines dé l'rué dé Mon — des dgins bi, savez, éié qui n'avinnent ni l'mau d'ins l'nd; eh bi, despu adou, fesse quéé temps qu'i vôt, i n'ont ni co passé in djou d' fer l'tour des boulevards après leu deiner. Éié c'est qu'i s'donnont co à li l'bras tout pareie qué s'i fréquentinrent co, ainsi qu' c'est bi la vérité!

Eh bi! c' bia mainatche là a bi manqui d'tourneç à fits d'croches, tout bia qu'i stou, éié ça au rapport à n'pêite bêtise dé ri du tout, qu'i n'd'avou ni même pou dé parler. Ascoutez putout: i un des deux twés préms dgins qué l'baraque Morieux astou parci djé n' m'abuse ni, n'do, c'astou bi Morieux l'no dé c' baraque là?...

Woiwoye, djé m'diu rappelle a c' theure, Monsieur éié Madame Babusiaux ont fait, comme el z autes, il ont sté passer leu swérée à l'baraque, même qu'il ont ravanci leu souper d'en' demi heure, qu'i soupont toudi à sept heure et demi éié qué c' djou là il ont soupé à sept heure, pou qu' tout fuche in orde, dévant d'parti. Paç'qué ça, i faut dire qu'qu'il est, mais Madame Babusiaux pou n'feumme dé mainatche, c'est n'rwéyale feumme savez, quéd'fwé qu'on n'vo l'dirou pu. Éié prop' hon qu'elle est c' d'gin là! Il a là à s'maiso, on mind'rou d'su l'pavemint!...

Donc qué c' djou là, Monsieur éié M<sup>me</sup> Babusiaux sont voie à l'baraque; tout s'a fourt bi passé; Madame riou à scaffiées des tours éié des ratours dé toutes ces p'tites marionnettes là éié Monsieur, ça n'avou ni l'air qué ça li dallou trop mau nerrf. El pu qu'il a ri, li Monsieur, c'est quand li a ieu v' passer l'portrait *Batisse*; ça, adon, ça li z a valu n'messe à s' n'âme, comme on dit, éié i n' savou ni s'din rawé, même qu' in sourtant i a d'sou co in riant tout seu: « Cré Batisse, va! cré Batisse! »

Mais Madame, ielle, c'astou les marionnettes qui li z-avinnent cl méieu plai:

— Ça astou bia. hein, Châle (qué c'est l'nom d'Mon-

sieur Babusiaux, même qué Madame s'appelle Zandrîne, telle) éié comme ces marionnettes là travaïont bi, disou-t-elle Madame Babusiaux in tout rallant au bras dé s' n'homme; il a pou cwér qué c'est des dgins.....

— Woye, dist-i, Monsieur, il arou pou cwér, qué c'est des dgins si les marmots astinent dix coups pu grands, éié co!...

— Dix coups pu grands? Bi malheureux, euis qué c'est qu'on l'zê m'rou?

— Bi d'su l'théatie, comme i sont à c' t-heure, da!

— Woye! bi l'tabourd, i dé faurou iun d'théiaté...

— Ni pu grand qué c' ti cile ça m'fie!

— Comment ni pu grand? Bi c'est pou rire qué vo dé d'sez n'pareie, en'do, Châle?

— Waiti pou rire! Allons, à vo moude, dé quéé grandeur est-c' qu'elles sont, hon, ces marionnettes fâlé?

— Quéles, hon?

— Bi tertoutes, da!

— Woye mais i d'a d'toutes les sourtes....

— Eh bi metton' el petit gamin qui vi fai inmarvo!

les dgins qu'i vont à patins (qu'vos avez tant ri avé li éié qué dj'ai d'vu même vo d'ner in coup d'cousse pou vo fai taire)....

— Eh bi, bi c' gamin là est toudi a pau prés l'aussi grand qu'in éfant, ndo?

— Allons, allons, Zandrîne, en' vo foutez ni mi dains à pleine bouche: bi si c' gamin là astou t't' aussi grand qué m'cigare, c'est tout l'pu, ndo?

— C' coup ci, savez Châle, c'est vous qui s'fout d'mit!

Daller r'mette es gamin là à n'in'cigare! Bi, m'fi, comment c' qué c'est qu'on arou ieu povu l'vir du paradis adon?...

— Djé n'minbarrasse ni d'tous vos contes, mi mais vo n'dallez ni v'u m'sout'ni, metonne, qué l'vwéture qu'à la v'nu n'miette dévant l'gamin astou pu grande qué l'bwesse dé blanc fêr qu' vo m'tez vo café d'ins, ndo?

— Mon Dieu, Châle, bi d'marou bi ieu mettu d'ins!

— C'est co pire es coup ci! Bi.... (A continuer).

**Samedi dernier**, M. le comte d'Oultremont avait organisé une traque au bois du Petit-Rœulx. On avait annoncé que le comte de Flandre et le prince Baudouin y prendraient part. Renseignements pris, ces hauts personnages ne sont pas venus.

Et puis, que seraient-ils venus faire au Petit-Rœulx ? Assister à une traque où l'on ne tue que trente et une pièces ? Nous disons trente et une pièces, mais nous oublions d'y ajouter le cheval blanc que M. le comte a abattu.

Le lendemain, vingt un chasseurs de notre ville, battaient les terres situées non loin du bois susdit.

Moins heureux encore que leurs nobles collègues de la veille ils n'ont tiré que onze lièvres et une bécassine.

C'est maigre.

**Dans sa** séance du 20 de ce mois, la Chambre des représentants a adopté, après une courte discussion, les conclusions du rapport tendant à la validation pure et simple de l'élection de Nivelles.

En conséquence, MM. Snoy, Dumont, Henricot et Pastur ont été admis à prêter le serment constitutionnel.

**Mardi dernier**, vers 7 heures du soir, une meule de froment appartenant à M. Adolphe Tamintau, de notre ville, et qui se trouvait dans la campagne d'Agau près de la ferme de Stoisy, a été réduite en cendres.

M. M. Jules Chantrenne (Esplanade) et Louis Rousseau, qui se trouvaient en ce moment au faubourg de Namur, ayant aperçu les premières lueurs de l'incendie, s'élançèrent à travers champs et près et arrivèrent sur les lieux du sinistre avant les voisins eux-mêmes.

Le vent qui activait la flamme et le manque d'eau rendirent impuissants les efforts que ces braves jeunes gens tentèrent pour éteindre l'incendie à laquelle la malveillance ne paraît pas être étrangère.

La meule était assurée.

**Le Club Universitaire** nous demande l'insertion d'un communiqué tellement puéril et si peu intéressant pour la plupart de nos lecteurs, que nous ne pouvons, à notre grand regret, accéder à son désir.

**La société** des ex sous-officiers de l'armée, qui vient de se fonder dans notre ville, a formé comme suit son comité : Président : M. Parlouge ; Vice-président : M. J. Dockx ; Secrétaire : M. Dussart ; Trésorier : M. Neméghaire ; membres de la commission : M. M. A. Glibert, G. Saintes et F. Delcourt ; Porte drapeau : M. Henneau.

**A la suite** d'une dénonciation, deux gendarmes appelés à constater un délit de chasse à Bornival, suivirent la piste d'un braconnier bien connu dans cette localité.

Quelle ne fut pas leur stupéfaction en constatant que cette piste les menait tout droit à la demeure d'un honorable Nivellois, M\*\*\* demeurant rue de Soignies.

Le devoir avant tout : nos Pandores, guidés par un domestique, firent au domicile de notre concitoyen une minutieuse perquisition, au cours de laquelle ils découvrirent une paire d'énormes souliers (ceux-là même dont ils avaient suivi les traces), ainsi qu'une paire de grosses chaussettes dont ils ne s'expliquaient pas la provenance.

Sur ces entrefaites, M\*\*\* rentra et n'eut pas de peine à se disculper : ayant accompagné un ami à la classe, il avait laissé ses chaussures dans la boue et s'était vu obligé d'emprunter au braconnier les chaussettes et les souliers qui avaient si fort intrigué la maréchaussée : celle-ci s'excusa et se retira bredouille ; mais on nous assure qu'elle ne *cas cadait* pas.

## Nécrologie.

Nous avons appris avec le plus vif regret la mort de M. Joseph Hargot, décédé jeudi.

Un grand nombre d'amis assistaient hier à ses funérailles.

Nous présentons à la famille nos sincères compliments de condoléances.

## ACTES OFFICIELS.

Par arrêté royal du 19 novembre 1888, M. Carlier (P. L. M. J.), avocat et candidat notaire à Ixelles, est nommé juge au tribunal de première instance séant à Nivelles, en remplacement de M. Desmedt, appelé à un autre siège.

## Résultat d'adjudication.

**14 Novembre.** — Un lot de 10 voitures de 3<sup>me</sup> classe à 10 portières avec frein à vis pour l'Etat Belge est échu à la Métallurgique, au prix de fr. 87,700.

Plusieurs constructeurs ayant soumissionné au même prix que la Métallurgique pour d'autres lots, nous annoncerons le nombre de voitures que cette dernière Société a à construire lorsque l'administration des chemins de fer aura pris une décision sur ce point.

Nous avons assisté vendredi au Café de l'industrie à la séance offerte par le fantaisiste Gaston.

Musique, histoire, science tout est passé en revue par cet artiste original et traité de main de maître.

Il faut, pour arriver à un pareil résultat, une volonté de fer, une mémoire incomparable et une patience de bénédictin.

M. Gaston donnera, à la demande générale, vendredi 30, une dernière séance offerte aux dames, **salle du 1<sup>er</sup> au Café de l'industrie** ; entrée rue du Haut-bergeon.

### PROGRAMME.

*La Bibliothèque Musicale*, fantaisie brillante improvisée au piano sur les 1,476 opéras, opéras-comiques, opéras-bouffes, inscrits au répertoire, d'après l'enchaînement imposé par les auditeurs.

*Variations sur l'A, B, C*, fantaisie originale.

*Les Contes du bon vieux temps*, histoire légendaire.

*Les Silhouettes*, portraits biographiques des spectateurs choisis et présentés par le public.

*Voyages à travers les Ages*, plus de 10.000 dates, faits historiques, règnes, siècles, célébrités, cités par les auditeurs et traités instantanément.

*Improvisations Musicales.*

*Répertoire Tsiganes.*

*La Dictée de César*, à un nombre illimité de spectateurs.

## Conférence.

Dimanche 2 décembre 1888, à 11 heures du matin, conférence publique sur l'horticulture donnée dans le jardin ou dans une salle de l'école normale de l'Etat à Nivelles, par M. Louis Dubrulle, pépiniériste à Jumet.

*Sujet* : Culture et taille de la vigne. — Les engrais en général.

Le mot de l'énigme de notre dernier numéro est : **MONTRE.**

A deviné : Half en Halvo Club, déjà nommé.

## État-civil de Nivelles.

Du 17 au 27 novembre.

*Naissances.* Roseaye-Odile-Florence-Ghislaine Heirebaudt. — René-Joachim-Ghislain Lannoy.

*Décès.* Catherine-Joséphine Noul, 64 ans, maréchère, veuve de Alexandre Donnez, décédée Montagne S<sup>t</sup> Roch. — François-Joseph-Ghislain Philippe, 65 ans, ouvrier marbrier, célibataire, décédé boulevard de la Batterie. — Théophile-Joseph Hargot, 45 ans, hôtelier, époux de Mathilde Chapelle, décédé rue des Brasseurs.

## Tribunal correctionnel de Nivelles

Audiences des 17 et 23 Novembre 1888.

*Ont été condamnés :*

Charles M., de Nivelles, pour coups et blessures, à 8 jours.

Oscar M., de Nivelles, pour coups et blessures, à 8 jours.

Victor B., de Nivelles, pour coups, à 2 fois 30 fr.

*A été acquitté :*

Omer G., de Nivelles, pour tentative de vol et coups.

## Marchés de Nivelles du 17 Novembre.

Froment les 100 kilogs, 19,25 francs — Scigle 13,00 — Avoine indigène, 12,50 — Escourgeon, 17,25 — Beurre, le 1/2 kilog 1,45 — Œufs, les 26, 3,00.

## AVIS.

Les Bourgmestre et Echevins de la ville de Nivelles ont l'honneur de porter à la connaissance de leurs administrés qu'ils se tiennent à leur disposition, dans la salle des séances du Collège Echevinal les Lundi et Jeudi de chaque semaine de 9 à 10 heures du matin pour toutes affaires du ressort de l'administration communale.

Nivelles, le 7 Novembre 1888.

Le Bourgmestre,  
J. DE BURLET.

## Pour cause de cessation d'affaires

A remettre, dans la rue la plus fréquentée de Nivelles,

## UNE MAISON DE COMMERCE

bien connue, articles faïences, porcelaines, cristaux, verreries, bibeloteries et fines quincailleries.

Cet établissement installé dans d'excellentes conditions ayant à lui-même une clientèle choisie, offre une occasion unique pour des personnes qui voudraient s'établir.

Reprise sur inventaire au prix de facture. Facilité de paiement contre garantie.

S'adresser rue Namur, n° 30, Nivelles.

## AVIS.

Les bureaux de la Conservation des hypothèques sont transférés rue de Charleroi, dans l'ancienne maison de Monsieur Le Bon.

A partir du 18 Novembre courant, l'on trouvera des  **doubles** , les Dimanches, Lundis et Vendredis au *Café des Canonniers* à Nivelles.

## A louer

dour le premier Février 1889, grange, écuries, remises, magasin à charbon et vaste cour, le tout situé place de l'Esplanade en ville.

S'adresser chez Monsieur VANCURSEM médecin-vétérinaire rue Roblet, Nivelles.

**Doubles** tous les dimanches, lundis et vendredis, chez Z. Havaux faubourg de Namur.

*On peut se procurer L'Acrot,*  
*chez M. Vinclaire - Rucloux,*  
*grand place et à l'imprimerie*  
*du journal boulevard des Ar-*  
*chers, à raison de 5 centimes*  
*le n°.*

Étude de Maître FRANÇOIS LEBLOND, Notaire  
rue de Namur à Nivelles.

**A louer immédiatement :**

DEUX MAISONS NEUVES situées place de l'Esplanade, en la dite ville, appartenant à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Bosquet.

S'adresser au dit Notaire LEBLOND.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire  
à Nivelles.

Le jeudi 29 novembre 1888 à 2 heures, chez M<sup>lle</sup> Dusépulchre, au Café du Commerce à Nivelles, ledit notaire vendra publiquement,

## Une Jolie Maison de Rentier

située rue des Brasseurs à Nivelles, en parfait état d'entretien et très bien décorée, tenant à MM. Gilain et Edouard. Grande facilité de paiement.

Jouissance immédiate.

Le lundi 10 décembre 1888 à midi, chez Valentin Wezel, cabaretier à Notre Dame au bois sous Braine-le-Château, ledit notaire vendra **26 marchés de canadas**, cerisiers, bois-blanc, croissant dans les prés de Waruges sous cette commune.

## A vendre à Nivelles :

UNE

## Jolie Maison de Maître

avec porte cochère, porche et jardin, composée au rez-de-chaussée de salon, salle à manger, bureau, cuisines, water-closets; au 1<sup>er</sup> étage de 4 chambres à coucher et salle de bain, au 2<sup>e</sup> également de 4 chambres et cabinet de toilette; greniers, mansardes, 3 caves à vin avec nombreux caveaux, caves à charbon et à provisions.

L'eau de la ville et le gaz sont installés au 1<sup>er</sup> étage et le jardin est susceptible d'agrandissement. Cette magnifique propriété, récemment construite et fraîchement décorée, située à 200 mètres du nouveau Palais de justice, peut parfaitement convenir à un rentier, un avocat ou un magistrat.

Les amateurs peuvent la visiter le dimanche de 9 heures à midi.

S'adresser audit notaire.

Le dit notaire est chargé de **vendre de la main à la main**, les IMMEUBLES suivants situés à Ohain :

**UNE TERRE** grande 28 ares 63 centiares, S<sup>em</sup> E partie des n<sup>os</sup> 158 et 159 du cadastre.

**UNE TERRE** grande 41 ares 79 centiares, S<sup>em</sup> E partie des n<sup>os</sup> 202 et 203, occupées par M. Alphonse Langendries.

## AVIS.

Depuis le 1<sup>er</sup> Novembre courant, l'étude de M<sup>e</sup> Louis CASTELAIN, notaire à Nivelles, est transférée de la rue de Soignies n<sup>o</sup> 16 à la rue des Conceptionnistes n<sup>o</sup> 5.

## GRAND CAFÉ DE L'INDUSTRIE

GRAND'PLACE, NIVELLES

Tous les Samedis arrivage **d'huitres royales** d'Ostende à 1,50 la douzaine.

## Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

## LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

## Nouvelle Invention

## SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique  
PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

## OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887  
FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

## Fabrique et Magasin

DE MEUBLES

SPÉCIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS  
MEUBLES DE TOUS STYLES  
EN CHÊNE SCULPTÉS

MODELAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE  
SIÈGES, FAUTEUILS

## J. DURIEUX-DIEUX

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages  
Verres gravés et fantaisies  
Laines, Plumes, outils

Réparations en tous genres  
Déménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

## Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

## ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

## JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

## Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserves — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

## HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfsputten et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

## LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

## MAISON ROMBOULTS

RUE S<sup>e</sup> GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

**CONFECTION AU PREMIER FAÇONS GARANTIES**

	pour jeunes gens et enfants,	depuis 10 fr.
	pour hommes,	" 20 "
	cheviote, pure laine croisée, col soie,	" 27 "
	moscovia, id. bordé, soigné,	" 30 "
	id. horridé, double satin français,	" 33 "
	id. horridé satin français, col velour soie, très soigné,	" 38 "
	pour enfants,	depuis 6 fr.
	pour hommes, très soigné,	" 18 "
	grand choix de vêtements noirs, soigné,	" 24 "

**PARDESSUS**  
**COSTUMES**  
**PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.**

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER.